

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent quatre-vingt-dix-septième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 29 avril 2019, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Octroi d'une subvention au projet de recherche intitulé Justice pour les femmes victimes de violence : les obstacles spécifiques aux femmes davantage discriminées

RÉSOLUTION 2019-CSAC-1253

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-197-3.7;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvement qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de la professeure Geneviève Pagé du Département de science politique;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Del Giorgio, appuyé par madame Adina Ungureanu, que le Comité des services aux collectivités :

RÉSOLUTION 2019-CSAC-1253 (SUITE)

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion d'octroyer une subvention d'un montant de 11 000 \$ à madame Geneviève Pagé, professeure au Département de science politique, pour le projet de recherche intitulé Justice pour les femmes victimes de violence : les obstacles spécifiques aux femmes davantage discriminées, pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 29 avril 2019

(s) Valéry Colas
Secrétaire



Le 29 avril 2019
VC/vvp